



PETIT DÉJ ÉCO : TOUT SAVOIR SUR LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

L'équipe de la Maison des Entreprises (MDE) organise un « petit déjeuner éco » sur le thème de la facturation électronique, le jeudi 2 juillet 2026, à 8h, dans l'amphithéâtre de la Maison de ma Région à Millau.

Publié le 11 juin 2026

La facturation électronique va concerner l'ensemble des entrepreneurs, l'équipe de la MDE invite ceux qui le souhaitent à assister à cette réunion d'information de 2h, animée par Véronique Brengues, représentant de l'ordre des experts-comptables, afin de comprendre la réforme et choisir une solution d'application.

La législation évolue concernant la facturation électronique :

- › À compter du 1er septembre 2026, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille devront être capables de recevoir les factures de leurs fournisseurs sous format électronique.
- › Le 1er septembre 2027 : Toutes les entreprises devront émettre des factures électroniques et/ou transmettre à l'administration fiscale leurs recettes d'encaissement quasi en temps réel.

Le programme du Petit Déj éco

- › 7h45 : accueil café
- › 8h – 10h : réunion d'information « la facture électronique, c'est maintenant »
- › Ouvert à tous, dans la limite des places disponibles

À la Maison de ma région, entrée par la rue du Rajol. 12100 Millau

Inscription [↗](#)

Les petits déj' éco, c'est quoi ?

Chaque trimestre la Maison des Entreprises organise des « petits déj' éco », temps d'échange inter-entreprises hébergées à la MDE et aux porteurs de projets identifiés, afin de présenter une actualité ou un dispositif.